



LA QUALITÉ DE L'EAU

L'eau du robinet de la Métropole de Lyon est d'excellente qualité. C'est une eau moyennement minéralisée et équilibrée. Riche en calcium et en magnésium, elle répond aux besoins en minéraux de l'organisme. Avec une très faible teneur en nitrates, elle peut être consommée par toute la famille.

Cette eau potable est acheminée par des canalisations sous étroite surveillance et stockée dans des réservoirs enterrés ou des châteaux d'eau. Elle est ensuite distribuée à votre domicile. Pour protéger sa qualité, une quantité très faible de chlore (une goutte pour 1 000 litres) est ajoutée.

► Comment l'eau potable est-elle contrôlée ?

○ L'eau potable est l'un des produits alimentaires les plus contrôlés en France. Elle fait l'objet d'une surveillance permanente tout au long de sa fabrication, jusqu'à votre robinet.

○ La nouvelle réglementation mise en place en France, en application de la directive européenne, prévoit depuis 2003 que le contrôle final de la qualité de l'eau s'effectue au robinet du consommateur.

○ Plus de 2 millions d'analyses en laboratoire sont effectuées chaque année sur l'eau distribuée dans les communes desservies par Eau publique du Grand Lyon.

○ Des contrôles complémentaires sont réalisés par des analyseurs automatiques installés dans les usines de production et tout au long du parcours de l'eau dans le réseau de distribution.



► Quels sont les moyens mis en oeuvre pour surveiller la qualité de l'eau ?

- **Des capteurs automatiques** suivent en continu chaque phase de traitement dans l'usine de production d'eau potable et sur le réseau public de distribution afin de vérifier leur efficacité
- **Des prélèvements permettent de vérifier les caractéristiques de l'eau tout au long de son parcours**, dans les usines, les réservoirs et les canalisations, et de s'assurer du maintien de la qualité jusqu'à votre robinet
- Dans le cas de la Métropole de Lyon, des stations d'alerte et de surveillance de la qualité des eaux sont placées en amont du champ captant de Crépieux Charmy pour détecter les pollutions accidentelles et stopper l'alimentation des bassins de filtration le cas échéant.

L'eau du robinet de la Métropole de Lyon à la loupe



LE CALCAIRE

Ce que l'on nomme calcaire est en réalité du calcium.

La teneur en calcaire de l'eau définit sa «dureté» et se mesure en degrés français (°F) :

- 0 à 17°F : eau agressive à très douce.

- 18 à 35°F : eau douce à moyennement dure.

Le niveau de dureté de l'eau de la Métropole varie de 18 à 24 °F. Sa teneur en calcium et magnésium est quasi-idéale.

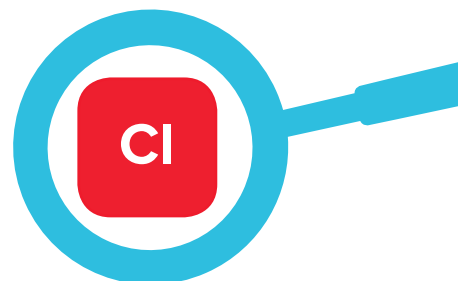
- 36 à plus de 45°F : eau très dure.



LE PLOMB

L'eau de la Métropole de Lyon ne contient pas de plomb à la sortie de l'usine de production d'eau potable. Les canalisations du réseau public ne sont pas en plomb et les derniers branchements sont éliminés de manière systématique par Eau publique du Grand Lyon. Le remplacement des canalisations en plomb dans les immeubles est à la charge du propriétaire. Par précaution, et après une longue absence, laissez couler l'eau quelques instants avant de la boire ou réservez-la à un autre usage (arrosage...).

Paramètre	Eau publique du Grand Lyon	Recommandations
Dureté	18 à 24	> 15
PH	6.5 à 8	6.5 à 9
Calcium (mg/l)	65 à 80	< 100
Magnésium (mg/l)	5.5 à 8	< 50
Sodium (mg/l)	4 à 8	< 150
Potassium (mg/l)	1.5 à 3	< 12
Chlorures (mg/l)	5 à 10	< 200
Sulfates (mg/l)	20 à 40	< 250



LE CHLORE

1 goutte de chlore pour 5 baignoires (1 000 litres d'eau) est ajoutée dans l'eau pour maintenir sa qualité durant son parcours.

Des astuces pour neutraliser l'odeur de chlore :

- laisser l'eau à l'air libre (remplir la carafe ¼ d'heure avant le repas),
- stocker l'eau quelques heures dans un récipient fermé au réfrigérateur,
- y ajouter quelques gouttes de jus de citron.



LES NITRATES

Sels chimiques présents dans la nature, indispensables à la croissance des végétaux et animaux, ils sont naturellement présents dans le sol ou apportés par les engrais.

Les apports excessifs ou mal maîtrisés d'engrais provoquent une présence excessive de nitrates dans les ressources. Le respect de la valeur limite réglementaire dans l'eau du robinet est indispensable à la protection de la santé des nourrissons et des femmes enceintes.

